Le « groupe de travail » sur l'attractivité des postes de rééducateurs dans les hôpitaux a été réuni pour la dernière fois le lundi 05 décembre. Comme toutes les réunions des représentants du Ministère de la Santé et des confédérations des salariés des hôpitaux, seules les décisions gouvernementales déjà prises ont été exposées et aucune considération n'a été accordée aux remarques des représentants syndicaux.

La décision imposée : regrouper au 1er janvier 2017 toutes les professions de la rééducation dans un seul corps et une seule grille salariale. Un nivellement par le bas au niveau des salaires « petit A », catégorie A dans laquelle ont été reclassés les infirmiers (IDE, bac+3) et les ergothérapeutes, sans aucune considération des diplômes et des différents degrés d'autonomie.

La seule perspective d'évolution résiderait dans un hypothétique reclassement à peine supérieur pour trois professions seulement en 2019 (kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes) au niveau des grilles d'infirmiers bac+4 (puéricultrices et IBODE).

Puisque la rémunération des orthophonistes en établissement de santé serait « fondée sur des grilles indiciaires qui ne sont pas construites par métier, mais par niveau de responsabilité et d'autonomie », quels ont été les critères qui ont conduit à ces salaires ?

Le ministère refuse de répondre.

Pourquoi grouper toutes ces professions en un seul corps alors que les infirmiers anesthésistes (bac+5) viennent d'obtenir la création d'un corps propre, indépendant des autres infirmiers ?

Le ministère refuse de répondre.

Pourquoi une évolution différente pour les seuls kinésithérapeutes, orthophonistes (bac+5) et psychomotriciens (diplôme bac+3 non encore ré-ingénié) ?

Le ministère refuse de répondre.

Pourquoi une différence de 600 euros entre les perspectives salariales des orthophonistes et kinésithérapeutes (bac+5) et les autres professions bac+5 des hôpitaux (attachés d'administration, ingénieurs, sages-femmes, psychologues) ?

Le ministère refuse de répondre.

Voilà donc ce que le gouvernement appelle le « dialogue social » ! Pour rappel, MarisolÂÂ Touraine est la seule ministre de la Ve République qui n'a jamais reçu la FNO.

Les orthophonistes et les étudiants, mobilisés depuis 2013 pour la qualité et la reconnaissance de leur diplôme (master universitaire, bac+5) et surtout pour garantir l'accès aux prises en charge dans les hôpitaux dans tous les territoires, sont mobilisés sans relâche.

Face à un tel mépris, les orthophonistes comptent bien profiter des primaires du Parti Socialiste pour dénoncer l'attitude du gouvernement qui voudrait se parer d'un bon bilan en matière de santé…et de maîtrise des dépenses de santé.

Il ne reste que quelques mois au gouvernement pour expliquer ses décisions, que quelques mois pour enfin agir avec intelligence et réalisme, durant ces quelques mois les orthophonistes ne resteront pas sans voix.